

**Blé et céréales secondaires—Suite**

- Expédition plus hâtive des céréales de la Tête des lacs, 1663, 2167
- Exportations
- Accélération, mesure demandée, 6766-6767
  - Acheminement par la voie maritime du Saint-Laurent, intensification, 2363
  - Augmentation pour l'année-récolte (1959-1960), 1382, 3285
  - Diminution pendant l'année-récolte de (1958-1959), 60-61, 8021-8022, 8193
  - Expédition par le port de Vancouver, accélération, 7, 42-43, 175, 227, 731-732, 2363
  - Maintien à un niveau de 300 millions de boisseaux, 350-351
  - Part du Canada du commerce mondial, 2387, 8039, 8043-8044, 8050-8051, 8229-8232
  - Quantité et valeur des expéditions au Japon, q (M. McIlraith), 1974, 2432, 2433
  - Rang occupé par le Canada parmi les pays exportateurs de blé, 61, 351, 8229
  - Vente à l'Europe, programme plus intense, 2166-2167
- Financement provisoire des producteurs de grain des Prairies, mesures présentées en 1951 et en (1956), 194-195, 199, 202, 204, 208-209
- Marché africain possible, 2401, 8023
- Marchés des Pays-Bas et de la France, 8021-8022, 8048
- Montant de \$2 par boisseau de blé demandé pour les cultivateurs de l'Ouest, 8203
- Orge, débouchés aux États-Unis et au Pérou, 8024-8025
- Paiements à l'acre
- Déclaration attribuée au directeur du syndicat agricole, 5401
  - Intention du gouvernement, 3043, 3564, 3816, 3948, 5586, 7853-7854, 7917
  - Lettres venant d'agriculteurs, 4224-4225, 7247
  - Prétendue déclaration faite durant la campagne électorale en Saskatchewan, 4798
- Paiements de \$1 l'acre aux producteurs des Prairies, 1853, 1854-1855, 1858, 3564, 3816, 8075-8079, 8124-8169, 8185-8208

**Blé et céréales secondaires—Suite**

- Paiements de \$1 l'acre—Fin
- Aide semblable demandée au gouvernement de la Saskatchewan, 8191
  - Attitude des syndicats et autres organismes agricoles, 8161, 8199, 8206
  - Aumône versée aux cultivateurs, 8077-8078, 8137, 8149, 8163, 8186, 8187, 8191, 8194, 8199
  - Avantage pour un plus grand nombre de cultivateurs qu'un programme de versements d'appoint, 8204
  - Déclaration de M. Gleave, président de l'Union des cultivateurs de la Saskatchewan, 8198
  - Équivalence d'un régime de dualité de prix, 8129, 8151, 8189, 8191, 8200
  - Moyen d'aider les petits cultivateurs, 8126-8128, 8136, 8154-8155, 8158, 8186, 8189, 8192, 8199, 8200, 8202
  - Personnes embauchées, *dd.* (M. Benidickson), 2219
  - Programme insuffisant, 8077, 8130-8131, 8143-8144, 8153-8155, 8188, 8198, 8206
  - «Salted peanuts», expression employée par le chef de l'opposition et le député d'Assiniboia en (1958), 8165, 8190
  - Stimulation de l'ensemble de l'économie nationale, 8130, 8139, 8152, 8200, 8202, 8205, 8208
  - Versement, par la province de l'Alberta, d'un montant égal à la contribution fédérale, 8203
- Paiements provisoires aux producteurs de céréales des Prairies (loi). Voir Céréales
- Prêts à court terme destinés aux producteurs des Prairies pour le grain non battu ou enfoui sous la neige
- Application à la graine de colza, 193, 195, 204, 206
  - Extension aux cultivateurs des autres parties du pays, 210-211, 212
  - Pouvoir de la banque, 215
  - Responsabilité du ministre auprès de la banque, 212, 214-215
  - Taux d'intérêt, 197-198, 200-203, 206-208, 210, 212
- Prix
- Augmentation à l'égard du blé vendu à l'intérieur et à l'extérieur du pays, 8187-8188